



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2025 - 023
Séance du 14 mars 2025

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement – Région Hauts-de-France –
Appel à projets « accéder à l'Enseignement Supérieur » 2025/2026 - FCU**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 25

Nombre de membres représentés : 2

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

La demande de subvention et autorisation de conventionnement – Région Hauts-de-France - Appel à projets « accéder à l'Enseignement Supérieur » 2025/2026 - FCU, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.



Demande de subvention au Conseil Régional et autorisation de conventionnement :

Appel à projets 2025/2026 « Accéder à l'enseignement supérieur »

Le projet « Accéder à l'enseignement supérieur » a pour objectif de permettre à des demandeurs d'emploi d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat ou la capacité en droit. Le financement régional vise des formations susceptibles de démarrer dès septembre 2025.

L'Université d'Artois répond à cet appel à projet chaque année en promouvant le dispositif du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), équivalent du baccalauréat. 2 types de DAEU sont proposés dans ce cadre : DAEU A davantage littéraire et DAEU B, plutôt scientifique. La formation est aujourd'hui dispensée en présentiel sur plusieurs pôles de l'Université (Arras, Béthune, Douai et Lens) mais également en enseignement 100 % à distance.

En 2023/2024, 422 stagiaires étaient inscrits en DAEU à l'Université, **dont 160 demandeurs d'emploi** issus de la Région Hauts-de-France. Parmi ceux-ci, seuls 7 % des diplômés du DAEU sont à la recherche d'un emploi à l'issue de la formation. **10 % ont retrouvé un emploi et 83 % sont en étude post-bac.**

Depuis 2024-2025 et conformément à la volonté du Conseil Régional et à la convention de partenariat signée par l'Université, ADEFI et Ternois Com, le DAEU est proposé sur le territoire de Saint Pol sur Ternoise, au format hybride. Malheureusement, pour l'instant cette formule n'a pas encore réellement trouvé son public mais a permis à quelques stagiaires du territoire de préparer le DAEU en distanciel.

Pour 2025/2026, un nouveau projet nous tient particulièrement à cœur : proposer aux stagiaires de préparer le DAEU en alternance. Ce nouveau dispositif aura l'avantage de proposer un emploi du temps regroupé sur 3 jours ce qui pourrait permettre à certains stagiaires de trouver un job ou un service civique en parallèle de leurs études.

Mais notre objectif prioritaire est de permettre à certains stagiaires de réaliser leur DAEU en alternance afin de toucher une rémunération tout en se professionnalisant au regard d'un objectif défini. Pour ce faire, nous allons proposer l'ouverture de nouvelles options en lien avec la gestion administrative (1 option de secrétariat obligatoire + 1 option au choix parmi droit/travail social/comptabilité).

Au vu de la baisse structurelle des flux entrants, la direction de la FCU a revu ses prétentions à la baisse cette année et s'est fixée un nouvel **objectif à 180 stagiaires** au lieu de 210 les années précédentes, dans l'attente que les dispositifs récemment mis en place permettent d'obtenir un regain de candidats potentiels.

Montant global du projet : 838 968, 27 €

Montant de la subvention demandée à la Région : 378 000 €

* Ce projet n'inclut pas les partenariats mis en place avec les Unités Pédagogiques Régionales (Rectorat de Bordeaux, Grand Ouest, Lille, PACA, Paris) pour dispenser le DAEU auprès du public en détention.